



Canada Development
Investment Corporation

La Corporation de développement
des investissements du Canada

Rapport du troisième
trimestre
30 septembre 2018



Canada Development
Investment Corporation

La Corporation de développement
des investissements du Canada

Table des matières

Déclaration de la responsabilité de la direction par de hauts fonctionnaires	1
Rapport de gestion	2
États financiers consolidés résumés intermédiaires de la Corporation de développement des investissements du Canada – Le 30 septembre 2018	8

Adresse de la Corporation :

1240, rue Bay
Bureau 302
Toronto (Ontario) M5R 2A7


Téléphone : 416-966-2221
Télécopieur : 416-966-5485
Site Web : www.cdev.gc.ca

Déclaration de la responsabilité de la direction par de hauts fonctionnaires

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés résumés intermédiaires exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

À notre connaissance, les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Corporation, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

La publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires a été autorisée par le conseil d'administration le 26 novembre 2018.



Michael Carter
Vice-président exécutif



Andrew G. Staf, CPA, CA
Vice-président, Finances

Toronto (Ontario)
Le 26 novembre 2018

Rapport de gestion de la CDEV de la période close le 30 septembre 2018

Les communications publiques de la Corporation de développement des investissements du Canada (la « CDEV »), y compris le présent rapport intermédiaire, peuvent comprendre des déclarations prospectives qui renferment les attentes de la direction à l'égard des objectifs, des stratégies, des perspectives, des plans, des prévisions, des estimations et des intentions de la CDEV.

En raison de leur nature, les déclarations prospectives reposent sur divers facteurs et hypothèses et elles comportent des risques et incertitudes inhérents, généraux et spécifiques. Ainsi, les pronostics, les prévisions, les projections et les autres éléments des déclarations prospectives pourraient ne pas se réaliser. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles de la CDEV en raison d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs.

Le rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la période close le 30 septembre 2018 ainsi qu'avec le rapport annuel de la CDEV pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

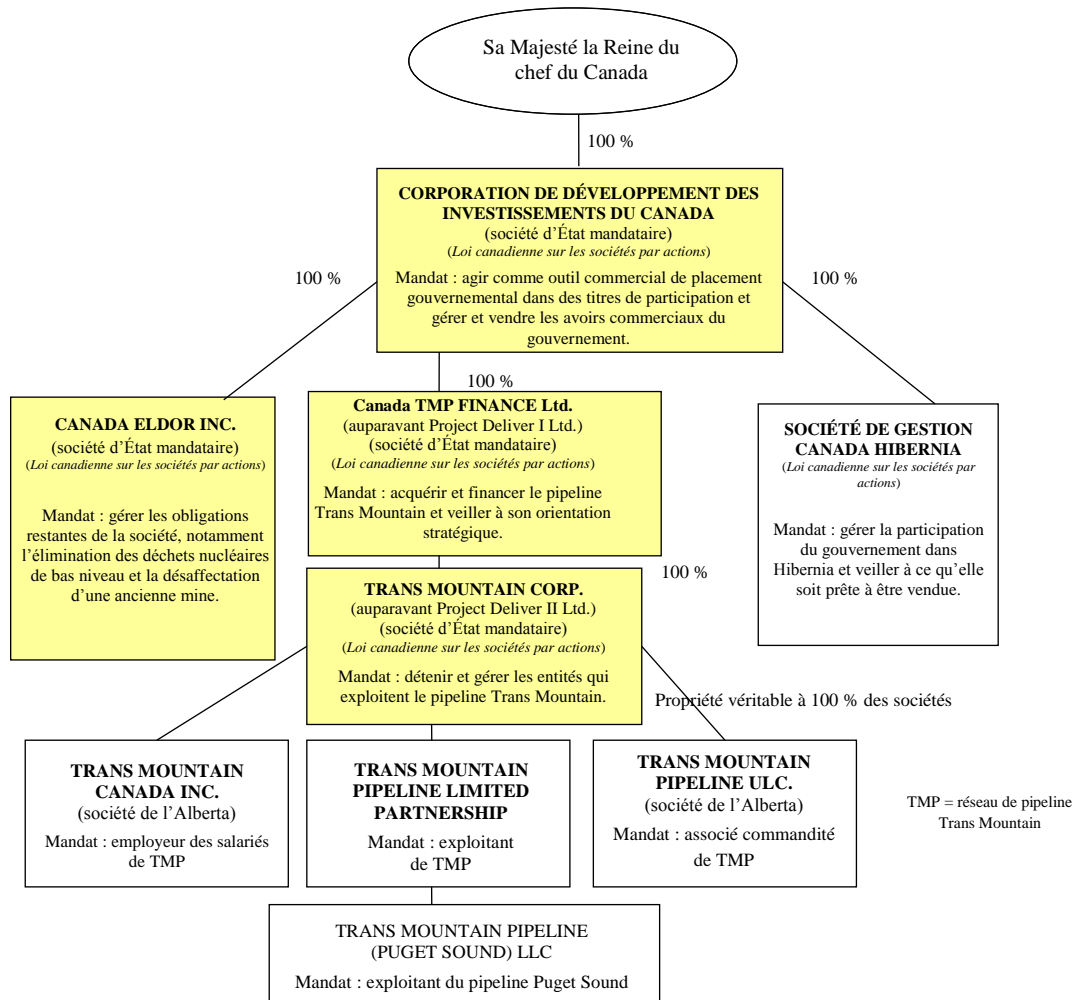
Vue d'ensemble de la CDEV

La CDEV est une société de la Couronne fédérale qui a été constituée en 1982 afin de fournir un organe commercial aux placements en titres de capitaux propres du gouvernement et de gérer le portefeuille commercial du gouvernement dans l'intérêt du Canada. La CDEV a pour principal objectif d'exercer ses activités dans l'intérêt du Canada, dans une perspective commerciale. Au cours de la période close le 30 septembre 2018, les activités de la CDEV ont considérablement changé par suite de l'acquisition des entités opérationnelles du réseau de pipeline Trans Mountain le 31 août 2018. Les autres activités de la CDEV étaient essentiellement les mêmes que celles décrites dans le rapport annuel de 2017 de la CDEV, qu'il est possible de consulter sur le site www.cdev.gc.ca de la CDEV. La CDEV a consolidé les filiales suivantes au cours de la période : Canada Eldor Inc. (« CEI »), la Société de gestion Canada Hibernia (la « SGCH »), Canada TMP Finance Ltd. (« TMP Finance ») ainsi que Trans Mountain Corporation (« TMC ») et ses filiales opérationnelles, tel qu'il est mentionné à la note 1 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période close le 30 septembre 2018.

Le 31 août 2018, conformément à l'entente d'achat d'actions et de parts datée du 29 mai 2018, Trans Mountain Corporation, qui a été créée pour acquérir les entités opérationnelles du réseau de pipeline Trans Mountain (le « TMPS »), a fait l'acquisition de ces entités auprès de Kinder Morgan Cochin ULC. Le prix d'achat provisoire des entités était de 4,427 milliards de dollars, après ajustement pour tenir compte du fonds de roulement estimé acquis. Le prix d'achat définitif sera déterminé d'ici la fin de l'exercice. Le prix d'achat se répartit comme suit : 4,3 milliards de dollars au titre des immobilisations corporelles, comprenant un montant de 1,2 milliard de dollars au titre des coûts des travaux de construction en cours liés au projet d'agrandissement du pipeline Trans Mountain (le « TMEP ») engagés avant l'acquisition et un montant de 1,1 milliard de dollars au titre du goodwill. Le goodwill se rapporte aux avantages économiques des actifs acquis et aux impôts sur le résultat différés. Des renseignements supplémentaires sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Rapport de gestion de la CDEV de la période close le 30 septembre 2018 (suite)

Le 7 novembre 2018, la CDEV a constitué un nouveau conseil d'administration de TMC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur TMC, veuillez consulter le site Web de TMC à l'adresse www.transmountain.com. Veuillez consulter l'organigramme qui suit pour connaître les entités de la CDEV en date du 30 septembre 2018 :



Performance de la Corporation

Depuis l'ouverture de l'exercice, notre performance, par rapport à nos objectifs clés, est la suivante :

Objectifs clés

- Gérer nos investissements dans le champ pétrolier Hibernia et continuer de surveiller la gestion des obligations de CEI.
- Continuer de gérer les examens des actifs du gouvernement qui nous sont confiés.
- Continuer de gérer les autres enjeux qui pourraient survenir et demeurer prêts à assumer la gestion et le dessaisissement d'autres intérêts du portefeuille du Canada qui pourraient nous être confiés pour dessaisissement, dans une perspective commerciale.

Performance

Nous et nos filiales poursuivons la gestion de nos placements et de nos obligations, comme il est décrit ci-après.

- La SGCH a enregistré un bénéfice après impôt de 61 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2018. La CDEV a reçu 40 millions de dollars en dividendes au cours de la même période.
- Il n'y a eu aucun changement important dans la gestion des obligations de CEI.
- La CDEV n'a pas versé de dividende au gouvernement au cours des neuf premiers mois de 2018. La CDEV a versé un dividende de 44 millions de dollars après la clôture de la période.
- Nous nous sommes préparés au lancement du processus de vente de Ridley Terminals Inc., la CDEV agissant en tant que mandataire du gouvernement. Le processus a commencé en novembre.
- Au cours de la période de mars à août, nous avons effectué un contrôle diligent des actifs du pipeline Trans Mountain. Pour ce faire, nous avons dû retenir les services d'experts-conseils pour préparer les rapports et l'analyse financière. Le 31 août, nous avons procédé à l'acquisition des entités du pipeline.

Trans Mountain Corporation

La période close le 30 septembre 2018 inclut les activités du mois de septembre liées au TMPS. Le total des produits de TMC s'est chiffré à 33 millions de dollars, dont une tranche de 27 millions de dollars provient des droits de transport pipeliniers. Le bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (le « BAIIA ») s'est établi à 15 millions de dollars. Pour financer l'acquisition des entités du TMPS, TMP Finance a emprunté un montant de 5,2 milliards de dollars dans le Compte du Canada administré par Exportation et développement Canada (« EDC »). Une tranche de 500 millions de dollars de cet emprunt a été affectée en garantie d'une lettre de crédit afin de satisfaire à une exigence imposée par l'Office national de l'énergie selon laquelle TMC doit disposer des ressources financières appropriées pour couvrir les coûts en cas de dommages environnementaux. Des 4,7 milliards de dollars empruntés restants, une tranche de 4,427 milliards de dollars a été versée à Kinder Morgan et le reliquat a été utilisé pour financer les besoins de fonds de roulement. TMC continue de se préparer pour la reprise éventuelle des travaux de construction du TMEP dès que les approbations requises auront été obtenues.

Société de gestion Canada Hibernia

Les produits nets tirés du pétrole brut, déduction faite des frais de commercialisation, des redevances et de la participation au bénéfice net, ont fléchi de 3 % pour s'établir à 40 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2018, par rapport à 42 millions de dollars pour le trimestre correspondant, la hausse des prix du pétrole ayant été plus que neutralisée par la diminution des volumes de vente et par la hausse des redevances et des charges liées à la participation au bénéfice net. Les volumes de vente de 0,67 million de barils au cours du trimestre ont été inférieurs de 23 % aux volumes de 0,87 million de barils vendus au troisième trimestre de 2017, en raison d'une baisse de 31 % de la quote-part nette de la SGCH des volumes de production quotidiens moyens d'Hibernia combinée aux écarts temporaires dans la vente de cargaisons. Les volumes de production quotidiens moyens bruts du champ Hibernia ont reculé de 33 % pour s'établir à 91 300 barils par jour, en regard de 135 900 barils par jour pour le trimestre correspondant, ce qui est attribuable à une interruption planifiée de la plateforme visant à effectuer des travaux de réparation et de maintenance et à une baisse de production normale. La SGCH détient deux participations directes distinctes dans le champ Hibernia, de sorte que les variations de la production nette d'Hibernia revenant à la SGCH ne correspondront pas aux variations de la production brute totale du champ Hibernia.

Rapport de gestion de la CDEV de la période close le 30 septembre 2018 (suite)

La SGCH vend son pétrole en fonction du cours de référence du pétrole brut Brent daté, en dollars américains. Les cours moyens du pétrole brut Brent daté se sont améliorés de 44 % au cours du trimestre pour se chiffrer à 75 \$ US le baril, comparativement à 52 \$ US le baril pour le trimestre correspondant de 2017. La progression des cours en dollars américains combinée à l'effet positif du cours de change suivant l'affaiblissement du dollar canadien a donné lieu à une hausse de 48 % du prix de vente moyen obtenu par la SGCH, qui est passé de 66 \$ le baril au troisième trimestre de 2017 à 98 \$ le baril. La SGCH ne conclut pas de contrats de marchandises (ou de change) à prix fixe et elle vend son pétrole au cours du marché.

Canada Eldor Inc.

Il n'y a eu aucun changement important dans la gestion des obligations de CEI. Au cours des trois premiers trimestres de 2018, le passif au titre de la remise en état des lieux a diminué en raison d'un règlement d'obligations de 1,6 million de dollars, d'une baisse de 0,4 million de dollars des coûts estimés et d'une variation du taux d'actualisation au cours de la période. CEI continue de payer pour les coûts liés au démantèlement d'un ancien site minier en Saskatchewan et pour les coûts d'un régime de retraite de certains anciens salariés. Un plan a été mis en œuvre, ce qui devrait permettre le transfert éventuel de biens miniers au Programme de contrôle institutionnel de la province de Saskatchewan dans un délai de six ans. CEI détient une somme de 19 millions de dollars sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ainsi que de liquidités dans le compte du Trésor du Canada qui lui permet d'acquitter ses passifs estimés totalisant 12 millions de dollars.

Analyse de l'environnement commercial externe

La gestion continue de nos placements prend en compte les conditions du marché en général, la conjoncture économique ainsi que des facteurs propres à l'émetteur ou au titre sous-jacents. Aucune modification importante n'a été décelée dans les entreprises existantes détenues au 31 décembre 2017, comme l'indique le rapport annuel de 2017. Les conditions du marché et la conjoncture économique du secteur pétrolier n'ont pas d'incidence importante sur les activités de TMC étant donné que les produits liés au transport sont tirés des droits fixés par un organisme de réglementation et que les volumes d'expédition devraient être relativement constants et limités par la capacité du pipeline à court terme et ne devraient pas varier de façon importante d'après la conjoncture économique. Les charges d'exploitation de TMC ne varient pas de façon importante en fonction des conditions du marché ou de la conjoncture économique. La majeure partie des coûts sont recouverts au moyen des droits actuels et futurs. L'environnement commercial externe pour la construction du TMEP est imprévisible, et certaines difficultés potentielles pourraient avoir une incidence importante sur le calendrier de réalisation et le coût du projet. Les emprunts portent intérêt à des taux fixes et ne sont pas touchés par la conjoncture économique qui est susceptible d'avoir une incidence sur les taux d'intérêt.

Risques et éventualités

Les risques inhérents à l'exploitation d'un oléoduc comprennent, notamment, les risques opérationnels propres au secteur comme les risques liés à la protection et à la sécurité des travailleurs et les autres risques liés à la sécurité, l'intégrité physique du pipeline et des installations et la gestion environnementale. TMC a mis en œuvre un processus de gestion des risques opérationnels qui est conforme aux normes et aux exigences rigoureuses de l'Office national de l'énergie. Les risques liés au développement du TMEP, qui sont importants, sont exposés dans les notes afférentes aux états financiers. La filiale de la CDEV, TMP Finance, a emprunté plus de 5 milliards de dollars, ce qui a accru le risque financier de la CDEV. Aucun changement important sur le plan des risques et des éventualités n'a été décelé depuis le 31 décembre 2017, comme l'indique le rapport annuel de 2017, en ce qui a trait aux entités de la CDEV, à l'exception de TMC et de TMP Finance.

États financiers de la période close le 30 septembre 2018

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la période close le 30 septembre 2018 ainsi que les chiffres correspondants ont été préparés conformément à la norme comptable internationale (International Accounting Standard, ou « IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*.

Les produits consolidés du trimestre clos le 30 septembre 2018 se sont établis à 73 millions de dollars, comparativement à des produits de 42 millions de dollars inscrits à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette variation s'explique surtout par l'inclusion d'un montant de 33 millions de dollars dans les produits liés au pipeline TMC et les autres produits. Il n'y a pas de montant comparatif pour les produits de TMC étant donné que cette entité n'était pas la propriété de la CDEV au cours de la période comparative. Les produits nets tirés du pétrole brut ont reculé de 3 % au troisième trimestre de 2018, passant de 42 millions de dollars au troisième trimestre de 2017 à 40 millions de dollars. Les produits bruts tirés du pétrole brut ont crû de 13 %. Cependant, les redevances et les charges liées à la participation au bénéfice net ont augmenté de manière importante au cours de la période en raison des déductions admissibles proportionnellement plus basses et de taux de redevances accrus sur une partie de la production du secteur unitaire du PSH.

Pour le trimestre à l'étude, le total des charges, exception faite des charges financières, s'est chiffré à 49 millions de dollars, par rapport à des charges totales de 22 millions de dollars au troisième trimestre de 2017. Cette augmentation est principalement attribuable aux charges de 27 millions de dollars engagées par TMC en septembre. Les charges d'épuisement et d'amortissement ont augmenté de 7 millions de dollars au cours du trimestre, en raison des volumes de production moins élevés et des ajustements des stocks, déduction faite de l'ajout de 10 millions de dollars au titre de l'amortissement de TMC. Les frais de production et les charges d'exploitation ont augmenté pour s'établir à 7 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, comparativement à 6 millions de dollars au trimestre correspondant, du fait des travaux de réparation et de maintenance additionnels liés à l'interruption planifiée de la plateforme Hibernia. Les salaires et les avantages ont augmenté de 5 millions de dollars en raison de l'ajout des salaires de TMC. Les honoraires professionnels du trimestre sont passés à 4 millions de dollars, comparativement à 2 millions de dollars pour le trimestre correspondant, hausse qui est essentiellement attribuable aux activités liées à l'acquisition du pipeline Trans Mountain. Au cours du trimestre, les charges d'intérêts sur les emprunts débités du Compte du Canada administré par EDC se sont établies à 21 millions de dollars. Le taux d'intérêt sur les emprunts est de 4,7 % par année.

Les produits consolidés de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 se sont établis à 169 millions de dollars, en hausse par rapport aux produits de 144 millions de dollars inscrits à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par la prise en compte d'un montant de 33 millions de dollars au titre des produits de TMC. Les produits nets tirés du pétrole brut ont reculé de 6 % depuis le début de l'exercice, passant de 144 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent à 137 millions de dollars en raison d'une hausse de 8 % des produits bruts tirés du pétrole brut, qui ont plus que compensé les redevances et les charges liées à la participation au bénéfice net plus élevées.

Les charges se sont établies à 91 millions de dollars depuis le début de l'exercice, en hausse par rapport à celles de 69 millions de dollars inscrites pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable à des charges d'intérêts de 21 millions de dollars et aux charges de TMC de 27 millions de dollars qui n'avaient pas été prises en compte dans les montants de la période comparative. Les charges d'épuisement et d'amortissement ont inscrit une hausse, pour se chiffrer à 42 millions de dollars, comparativement à 40 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, ce qui s'explique surtout par l'inclusion d'un montant de 10 millions de dollars au titre de l'amortissement des actifs de TMC, déduction faite de la diminution de l'amortissement pour épuisement de la SGCH attribuable à la

Rapport de gestion de la CDEV de la période close le 30 septembre 2018 (suite)

baisse des volumes de ventes. Les salaires et les avantages ont augmenté de 5 millions de dollars en raison de l'ajout des salaires de TMC. Les honoraires professionnels depuis le début de l'exercice sont passés de 4 millions de dollars à 9 millions de dollars, essentiellement en raison des coûts liés à l'acquisition du pipeline Trans Mountain.

Le bénéfice avant impôt sur le résultat de la période a fait une chute marquée en raison surtout de la charge d'intérêts de 21 millions de dollars. L'impôt sur le résultat a augmenté de façon appréciable en pourcentage du bénéfice avant impôt, ce qui est attribuable au fait qu'une tranche importante de la charge d'intérêts a été engagée par une entité non assujettie à l'impôt.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie au 30 septembre 2018 ont augmenté à 446 millions de dollars, contre 207 millions de dollars (compte tenu des placements à court terme) au 31 décembre 2017. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la prise en compte d'un montant de 174 millions de dollars au titre de la trésorerie détenue par TMC et TMP Finance combinée aux flux de trésorerie nets liés aux activités de la SGCH de 74 millions de dollars. La trésorerie soumise à des restrictions à court terme de 500 millions de dollars est liée à une somme en dépôt affectée en garantie d'une lettre de crédit liée aux activités de TMC d'un solde de néant au 31 décembre 2017.

Les clients et autres débiteurs ont augmenté de 72 millions de dollars au 30 septembre 2018 par rapport au 31 décembre 2017, pour se chiffrer à 94 millions de dollars, en raison de la prise en compte d'un montant de 87 millions de dollars au titre des débiteurs de TMC, déduction faite de la diminution des débiteurs de la SGCH.

Les fournisseurs et autres créditeurs ont augmenté de 126 millions de dollars au 30 septembre 2018 par rapport au 31 décembre 2017, pour se chiffrer à 142 millions de dollars, en raison de la prise en compte d'un montant de 137 millions de dollars au titre des créditeurs de TMC, qui est essentiellement attribuable aux dépenses d'investissement liées au TMEP qui ont été engagées, mais qui n'ont pas été payées.

Un montant de 530 millions de dollars a été prélevé sur l'emprunt à court terme pour financer la trésorerie soumise à des restrictions à court terme et les coûts de construction. Un montant de 4,7 milliards de dollars a été prélevé sur l'emprunt à long terme pour financer l'acquisition par TMC des entités du TMPS. Les emprunts au 31 décembre 2017 étaient de néant.

Les obligations de démantèlement non courantes ont augmenté à 454 millions de dollars, comparativement à 129 millions de dollars au 31 décembre 2017. Cette augmentation est attribuable à la prise en compte d'un montant de 333 millions de dollars au titre des obligations de démantèlement liées au TMPS.

Au cours des neuf premiers mois de 2018 et de la période comparable de 2017, la CDEV n'a versé aucun dividende au gouvernement. Après le 30 septembre 2018, la CDEV a versé un dividende de 44 millions de dollars au gouvernement.

États financiers consolidés résumés intermédiaires

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(non audité)


LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	446 122 \$	176 357 \$
Liquidités soumises à restrictions (note 5)	500 000	–
Placements à court terme	–	30 169
Clients et autres débiteurs (note 19)	94 341	22 246
Impôt sur le résultat à recouvrer	1 465	1 857
Autres actifs courants (note 7)	25 384	4 514
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus au titre d'obligations futures	2 510	3 272
	1 069 822	238 415
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 8)	4 670 445	197 555
Goodwill (note 6)	1 096 144	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus au titre d'obligations futures	138 655	136 603
Liquidités et placements soumis à restrictions (note 5)	114 590	14 227
Autres actifs (note 9)	69 793	–
Actif d'impôt différé	18 456	16 101
	6 108 083	364 486
	7 177 905 \$	602 901 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Emprunt (note 12)	530 000 \$	– \$
Fournisseurs et autres créditeurs	142 458	16 176
Intérêts à payer	21 560	–
Partie courante de la provision au titre des obligations de démantèlement (note 11)	4 617	4 627
Partie courante de la provision au titre de la remise en état d'un site (note 11)	2 317	3 066
Autres passifs courants (note 10)	109 164	200
	810 116	24 069
Passifs non courants		
Emprunt (note 12)	4 670 000	–
Impôt différé (note 16)	620 832	–
Provision au titre des obligations de démantèlement (note 11)	453 986	128 771
Provision au titre de la remise en état d'un site (note 11)	7 912	9 014
Avantages postérieurs à l'emploi	66 796	1 527
Autres passifs non courants	68 318	–
	5 887 844	139 312
Capitaux propres		
Capital social	1	1
Surplus d'apport	603 294	603 294
Déficit accumulé	(122 931)	(163 775)
Cumul des autres éléments du résultat global	(419)	–
	479 945	439 520
Engagements (note 17)		
Éventualités (note 18)		
Événement postérieur à la date de clôture (note 21)		
	7 177 905 \$	602 901 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Au nom du Conseil :

 _____, administrateur

 _____, administrateur

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

État consolidé résumé intermédiaire du résultat global
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	30 septembre		closes les	
	2018	2017	2018	2017
Produits				
Produits nets tirés du pétrole brut [note 14 a)]	40 453 \$	41 554 \$	136 800 \$	144 022 \$
Produits tirés du transport (note 15)	27 481	–	27 481	–
Revenus locatifs (note 15)	5 059	–	5 059	–
Autres produits (note 15)	143	–	143	–
	73 136	41 554	169 483	144 022
Charges				
Épuisement et amortissement (note 8)	18 879	12 017	41 918	40 265
Exploitation du pipeline	11 577	–	11 577	–
Production et exploitation [note 14 c)]	6 429	5 162	17 697	15 726
Salaires et avantages du personnel	5 965	732	7 566	2 607
Honoraires	3 671	1 670	9 163	4 011
Pertes de change	1 060	1 116	1 903	3 989
Autres charges	854	326	1 405	786
Révision d'estimations relativement à la provision au titre de la remise en état d'un site	480	1 082	(425)	1 204
	48 915	22 105	90 804	68 588
Charges financières (produits financiers)				
Charge d'intérêts	21 265	–	21 265	–
Produits d'intérêts	(3 868)	(1 001)	(6 377)	(2 076)
Profits de change	(462)	(114)	(3 704)	(1 310)
Désactualisation des obligations de démantèlement (note 11)	1 477	794	2 914	2 117
Désactualisation de la provision au titre de la remise en état d'un site (note 11)	39	30	118	90
	18 451	(291)	14 216	(1 179)
Bénéfice avant impôt sur le résultat	5 770	19 740	64 463	76 613
Impôt sur le résultat (note 16)				
Impôt exigible	8 265	6 991	27 940	26 780
Impôt différé	(2 637)	(841)	(4 321)	(4 448)
	5 628	6 150	23 619	22 332
Bénéfice	142	13 590	40 844	54 281
Autres éléments du résultat global				
<i>Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net :</i>				
Écart de conversion	(419)	–	(419)	–
	(419)	–	(419)	–
Résultat global	(277) \$	13 590 \$	40 425 \$	54 281 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	30 septembre		closes les	
	2018	2017	2018	2017
Capital social				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	1 \$	1 \$	1 \$	1 \$
Surplus d'apport				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	603 294	603 294	603 294	603 294
Déficit accumulé				
Solde à l'ouverture de la période	(123 073)	(100 009)	(163 775)	(140 700)
Bénéfice	142	13 590	40 844	54 281
Solde à la clôture de la période	(122 931)	(86 419)	(122 931)	(86 419)
Cumul des autres éléments du résultat global				
Solde à l'ouverture de la période	–	–	–	–
Autres éléments du résultat global	(419)	–	(419)	–
Solde à la clôture de la période	(419)	–	(419)	–
Total des capitaux propres	479 945 \$	516 876 \$	479 945 \$	516 876 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Tableau consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	30 septembre		closes les	
	2018	2017	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Activités d'exploitation				
Bénéfice	142 \$	13 590 \$	40 844 \$	54 281 \$
Ajustements				
Épuisement et amortissement	18 879	12 017	41 918	40 265
Charge d'impôt sur le résultat	5 628	6 150	23 619	22 332
Prestations définies versées en excédent des charges	54	(25)	(18)	(150)
Produits d'intérêts	(3 868)	(1 001)	(6 377)	(2 076)
Variation de la provision au titre de la remise en état d'un site	480	1 082	(425)	1 204
Désactualisation des provisions	1 516	824	3 032	2 207
Intérêts reçus	3 868	1 001	6 377	2 076
Provisions réglées	(50)	(1 472)	(3 577)	(3 933)
Impôt sur le résultat payé	(9 445)	(9 788)	(27 548)	(39 200)
	17 204	22 378	77 845	77 006
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 13)	86 059	(5 461)	78 325	(303)
	103 263	16 917	156 170	76 703
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(65 129)	(856)	(79 813)	(18 480)
Acquisition, déduction faite de la trésorerie acquise (note 6)	(3 924 341)	–	(3 924 341)	–
Vente de placements à court terme	–	–	30 169	–
Variation de la trésorerie et des placements soumis à restrictions	(551 212)	(218)	(551 212)	4 447
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus au titre d'obligations futures	(487)	–	(1 290)	–
	(4 541 169)	(1 074)	(4 526 487)	(14 033)
Activités de financement				
Émission de titres d'emprunt	5 200 000	–	5 200 000	–
Remboursement sur la dette	(559 816)	–	(559 816)	–
	4 640 184	–	4 640 184	–
Incidence des écarts de conversion sur la trésorerie	(102)	–	(102)	–
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	202 176	15 843	269 765	62 670
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	243 946	266 741	176 357	219 914
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	446 122 \$	282 584 \$	446 122 \$	282 584 \$
Représenté par :				
Trésorerie	236 915 \$	78 129 \$	236 915 \$	78 129 \$
Équivalents de trésorerie	209 207	204 455	209 207	204 455
	446 122 \$	282 584 \$	446 122 \$	282 584 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

1. Entité présentant l'information financière

La Corporation de développement des investissements du Canada (la « Corporation » ou la « CDEV ») a été constituée en 1982 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et elle est la propriété exclusive de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. La Corporation est une société d'État mandataire inscrite à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En novembre 2007, le ministre des Finances a informé la CDEV qu'elle « devra dorénavant se forger un avenir axé sur la gestion continue de ses actifs actuels dans une perspective commerciale et prêter son concours au gouvernement du Canada (le « gouvernement ») dans la recherche de nouvelles orientations qui conviennent aux capacités de la CDEV, tout en conservant la capacité de se dessaisir de ses actifs actuels et de tout autre placement de l'État, à la demande du ministre des Finances ».

En juillet 2015, la Corporation a reçu une instruction (C.P. 2015-1107), en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et de rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain plan d'entreprise. En octobre 2015, la Corporation avait harmonisé ses politiques, lignes directrices et pratiques.

Le siège social de la Corporation est situé au 79, rue Wellington Ouest, bureau 3000, case 270, Centre TD, Toronto (Ontario) M5K 1N2. L'établissement principal de la Corporation est situé au 1240, rue Bay, bureau 302, Toronto (Ontario) M5R 2A7.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la Corporation a consolidé ses filiales entièrement détenues, soit Canada Eldor Inc. (« CEI »), la Société de gestion Canada Hibernia (la « SGCH »), Canada TMP Finance Ltd. (« TMP Finance »), auparavant nommée Project Deliver I, et sa filiale Trans Mountain Corporation (« TMC ») et, jusqu'au 29 juin 2018, la Corporation d'investissement GEN du Canada (« GEN »).

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2018, deux nouvelles filiales entièrement détenues, Canada TMP Finance Ltd. et Trans Mountain Corporation, ont été constituées en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et acquises par la Corporation. Les sociétés sont assujetties à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et TMC est également assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le 31 août 2018, TMC a acquis, auprès de Kinder Morgan Cochin ULC, des entités qui possèdent et exploitent le réseau pipeline Trans Mountain et le projet d'agrandissement du réseau pipeline Trans Mountain (le « TMEP ») en Alberta et en Colombie-Britannique. Le prix d'achat provisoire pour l'acquisition était de 4,5 milliards de dollars en trésorerie, sous réserve d'ajustements habituels du prix d'achat, tel qu'il est prévu dans la convention d'achat, et il a été financé par un prêt consenti à TMP Finance par le gouvernement.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

1. Entité présentant l'information financière (suite)

Le réseau pipelinier Trans Mountain est en exploitation depuis 1953 et, dans sa configuration actuelle, transporte environ 300 000 b/j de pétrole brut et de pétrole raffiné d'Edmonton (Alberta) vers la Colombie-Britannique et l'État de Washington.

CEI a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Elle est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et est une mandataire de Sa Majesté la Reine du chef du Canada et elle n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En 1988, CEI a vendu la quasi-totalité de ses actifs et de ses activités à la Corporation Cameco (« Cameco ») en contrepartie d'une partie du capital social de cette dernière et d'un billet à ordre. Par suite de la vente des actions de Cameco et de la prise en charge d'une partie de l'encours de la dette de CEI par le gouvernement en 1995, le produit net en trésorerie tiré de la vente définitive des actions de Cameco est le seul actif important que détient CEI. Les obligations résiduelles de CEI se composent des obligations au titre de la remise en état d'un site et des prestations de retraite définies.

La SGCH a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et a été acquise par la CDEV en mars 1993. La SGCH est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La SGCH a été constituée dans le seul but de détenir et de gérer sa participation dans le projet de développement Hibernia (le « projet Hibernia »), qui est un projet de mise en valeur et de production de pétrole situé au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le projet Hibernia se compose du champ pétrolifère initial du projet, dans lequel la SGCH détient une participation directe de 8,5 %, et du secteur unitaire du prolongement sud d'Hibernia (le « secteur unitaire du PSH »), dans lequel la SGCH détient actuellement une participation directe de 5,6 %. La participation directe de la SGCH dans le secteur unitaire du PSH pourrait faire l'objet d'ajustements conformément aux dispositions applicables de l'accord d'union. La participation de la SGCH dans le projet Hibernia a été comptabilisée dans les états financiers de la SGCH, qui sont consolidés dans les états financiers de la CDEV. L'exploitant du secteur unitaire du PSH est ExxonMobil Canada.

Un compte est détenu au nom des propriétaires de participations directes du projet de développement Hibernia et du secteur unitaire du PSH par son exploitant agissant à titre d'agent (un « compte conjoint »). Toutes les dépenses conjointes liées au projet sont imputées au compte conjoint, lequel est détenu et financé par les participants au pro rata de leur participation directe.

Le 29 juin 2018, conformément à l'approbation du gouverneur en conseil, GEN a été dissoute en vertu du paragraphe 210(3) de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et, par conséquent, a cessé d'être une filiale entièrement détenue de la CDEV.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis conformément à la Norme comptable internationale (l'« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée pour des états financiers annuels complets, et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Le conseil d'administration a approuvé la publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires en date du 26 novembre 2018.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants :

- les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur;
- les stocks sont évalués au moindre du coût de production ou de leur valeur de réalisation nette.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle de la Corporation. Aux fins de la présentation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires, les actifs et les passifs des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la CDEV, aux cours de change en vigueur à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière. Les composantes des produits et des charges sont converties aux cours de change moyens pondérés en vigueur au cours de la période. Tous les écarts résultant des différences de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulés dans les écarts de conversion des monnaies étrangères.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Corporation exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

2. Base d'établissement (suite)

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement (suite)

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées ainsi que dans les exercices futurs touchés par ces révisions. Les jugements critiques et principales sources d'incertitude à l'égard des estimations sont les mêmes que ceux qui sont présentés à la note 2 d) afférente aux états financiers consolidés annuels de la Corporation de l'exercice clos le 31 décembre 2017, à l'exception des nouveaux jugements importants et principales sources d'incertitude à l'égard des estimations ayant trait à l'application des nouvelles méthodes comptables décrites à la note 3 ci-après.

Par suite de l'acquisition de TMC, d'autres estimations doivent également être formulées en ce qui concerne la répartition du prix d'achat, le goodwill, les obligations de démantèlement et les régimes de retraite. Les estimations tiennent compte de facteurs comme les coûts estimatifs futurs, le taux d'actualisation courant fondé sur le marché, le calendrier des flux de trésorerie et les indices de dépréciation.

3. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables et méthodes d'application que celles énoncées à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, à l'exception des méthodes comptables qui ont été modifiées en raison de l'adoption de nouvelles normes et interprétations comptables en date du 1^{er} janvier 2018, comme il est décrit ci-après. De plus, la charge d'impôts sur le résultat au titre d'une période intermédiaire est calculée au moyen du taux d'impôt sur le résultat qui serait applicable au résultat total annuel. En outre, en raison de la récente acquisition, la Corporation a adopté plusieurs nouvelles méthodes comptables, qui sont décrites ci-dessous.

Nouvelles méthodes comptables découlant de l'acquisition

Primes au quai

Afin de faciliter la gestion de la capacité des quais du réseau pipelinier de Trans Mountain, l'Office national de l'énergie (l'« ONE ») a ordonné à TMC de vendre aux enchères de la capacité au plus offrant chaque mois. Les fonds recueillis dans le cadre de ce processus au cours d'une année donnée, conformément à la décision de l'ONE, devaient être versés aux expéditeurs au moyen d'un remboursement échelonné et pluriannuel sous forme d'une réduction des droits de service pour tous les expéditeurs.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

3. Principales méthodes comptables (suite)

Les primes reçues ne donnent pas lieu à des produits et sont comptabilisées dans les autres passifs du fait qu'elles seront entièrement remboursées aux expéditeurs au cours de périodes futures par la voie de réductions des droits. Le moment de ces réductions des droits peut varier selon l'entente tarifaire qui est convenue avec les expéditeurs et approuvée chaque année par l'ONE, mais le délai habituel est généralement d'un an ou plus.

Contrats d'achat ferme « Firm 50 »

L'ONE a également autorisé TMC à conclure des contrats d'achat ferme d'une durée de 10 ans avec cinq expéditeurs, ce qui permet à ces derniers de disposer de capacités fixes par jour moyennant une prime fixe par baril en plus des taux tarifaires unitaires standards. En règle générale, nous promettons de transporter le volume minimum auquel nous nous sommes engagés auprès de l'expéditeur et de nous tenir prêts à le faire à tout moment. L'expéditeur est tenu de payer le montant de la prime fixe, peu importe s'il achemine ou non des quantités dans le pipeline. Les produits liés à ces contrats sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle le service est fourni.

Frais de réacheminement

Dans certains cas, les expéditeurs peuvent réacheminer les volumes du quai vers un autre point de livraison moyennant des frais de réacheminement. Conformément aux modalités du règlement tarifaire incitatif actuellement en vigueur, TMC doit partager les frais de réacheminement avec les expéditeurs. La quote-part de TMC de ces frais est comptabilisée à titre de produits dans la période au cours de laquelle ils sont facturés, et la quote-part de l'expéditeur est comptabilisée à titre de passif puisque le montant lui sera remboursé par l'intermédiaire des droits futurs.

Contrats de location

Les contrats de location conclus dans le cadre des activités de location de TMC sont évalués et classés soit comme des contrats de location simple, soit comme des contrats de location-acquisition pour fins de présentation de l'information financière. Les contrats de location-acquisition qui prévoient le transfert de la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien loué sont inscrits à l'actif à la juste valeur du bien loué à la date de passation du contrat ou, si elle est moindre, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les contrats de location-acquisition sont amortis sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité estimée de l'actif et la durée du contrat de location.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

3. Principales méthodes comptables (suite)

Régimes de retraite

Le coût des régimes de retraite et des autres avantages de retraite gagnés par les employés de TMC est déterminé par calculs actuariels, les gains et les pertes étant comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global.

Regroupement d'entreprises

Le regroupement d'entreprises avec TMC est comptabilisé selon la méthode de l'acquisition. Les actifs nets acquis et les passifs pris en charge sont comptabilisés à la juste valeur. Tout excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé à titre de goodwill. Les résultats d'exploitation de l'entreprise acquise sont pris en compte dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la CDEV à compter de la date d'acquisition.

Placements soumis à restrictions

Les placements soumis à restrictions représentent des placements à long terme dans des obligations du gouvernement du Canada et d'autres organismes fédéraux canadiens qui sont détenues en fiducie. Les placements à long terme soumis à restrictions faits par la Fiducie ne peuvent servir qu'à acquitter les coûts d'abandon futurs découlant des obligations aux termes de l'Initiative de consultation relative aux questions foncières (l'« ICQF ») de l'ONE. Les actifs soumis à restrictions sont évalués à la juste valeur, les ajustements compensatoires étant comptabilisés dans les passifs relatifs à l'ICQF. La juste valeur des placements dans des actifs soumis à restrictions est déterminée au moyen de prix et de données observables pour des instruments similaires négociés sur le marché, en appliquant, pour déterminer la valeur de ces instruments, des modèles fondés sur les flux de trésorerie couramment utilisés par le secteur. Ces techniques représentent une évaluation de la juste valeur de niveau 2.

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie versée sur les actifs nets identifiables acquis et les passifs pris en charge. Le goodwill découlant de l'acquisition de TMC est affecté à l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») à laquelle il se rapporte et sera soumis à un test de dépréciation une fois l'an, de même que chaque fois que des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur.

Amortissement (pipeline)

TMC comptabilise l'amortissement selon le mode linéaire sur la durée d'utilité de l'actif. Aucun amortissement n'est comptabilisé à l'égard des travaux de construction en cours avant que les actifs ne soient prêts à être utilisés.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

3. Principales méthodes comptables (suite)

Changements de méthodes comptables

Les normes comptables suivantes publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») sont entrées en vigueur pour la première fois au cours de la période à l'étude et ont été adoptées conformément aux dispositions transitoires applicables.

IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »)

L'IFRS 9 remplace les directives existantes de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (l'« IAS 39 »). L'IFRS 9 comporte des directives révisées sur le classement et l'évaluation des actifs financiers, un nouveau modèle de pertes sur créances prévues aux fins du calcul de la dépréciation des actifs financiers et de nouvelles exigences en matière de comptabilité de couverture. Elle maintient en outre les directives sur la comptabilisation et la décomptabilisation des instruments financiers ainsi que sur le traitement des passifs financiers contenues dans l'IAS 39.

La Corporation a adopté l'IFRS 9 en date du 1^{er} janvier 2018 en appliquant la méthode rétrospective modifiée. Selon cette méthode, les chiffres comparatifs ne sont pas retraités et l'incidence cumulative de la première application de la norme, le cas échéant, est comptabilisée dans le solde d'ouverture des résultats non distribués pour l'exercice 2018. Les modifications connexes de l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, ont été appliquées en même temps que l'IFRS 9. L'adoption de l'IFRS 9 n'a pas eu une incidence significative sur les états financiers consolidés.

La nature et l'incidence des modifications apportées à la méthode comptable de la Corporation concernant les instruments financiers par suite de l'adoption de l'IFRS 9 sont décrites ci-dessous.

a) Classement et évaluation

Actifs financiers : L'IFRS 9 élimine les catégories précédentes établies par l'IAS 39 : prêts et créances, actifs détenus jusqu'à leur échéance et disponibles à la vente. Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Corporation classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes aux termes de l'IFRS 9 :

- évalués au coût amorti (« coût amorti »)
- évalués à la juste valeur par le biais du résultat net
- évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

3. Principales méthodes comptables (suite)

IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») (suite)

Le classement est généralement fondé sur le modèle économique selon lequel un actif financier est géré et sur les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels. Lors de la comptabilisation initiale, la Corporation peut désigner irrévocablement un actif financier qui satisfait aux critères d'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat global comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une non-concordance comptable.

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, la trésorerie détenue en main tierce et les clients et autres débiteurs qui étaient auparavant évalués au coût amorti sont toujours évalués au coût amorti aux termes de l'IFRS 9. Aucun changement significatif n'a été apporté à la comptabilisation de ces actifs financiers. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les clients et autres débiteurs étaient auparavant classés comme des prêts et créances et la trésorerie détenue en main tierce était classée comme détenue jusqu'à son échéance; aux termes de l'IFRS 9, ces éléments sont tous classés au coût amorti.
- Les prêts sont initialement évalués à la juste valeur et sont ultérieurement comptabilisés au coût amorti.
- La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus au titre d'obligations futures qui étaient auparavant classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont dorénavant classés et évalués au coût amorti selon l'IFRS 9. Malgré ces changements au classement, il n'y a pas eu d'incidence sur la valeur comptable des actifs financiers.
- Il n'y a pas eu d'incidence sur le classement ou l'évaluation des passifs financiers de la Corporation puisque les nouvelles exigences touchent seulement les passifs financiers qui sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et que la Corporation n'a pas de tels passifs. Les passifs financiers de la Corporation, qui se composent des fournisseurs et autres créditeurs, ainsi que des emprunts, continuent d'être classés et évalués au coût amorti.
- Lors de la comptabilisation initiale, la Corporation évalue ses instruments financiers à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition d'un actif financier, sauf s'ils sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les coûts de transaction des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges dans le résultat net. La meilleure indication de la juste valeur d'un instrument financier lors de sa comptabilisation initiale est normalement le prix de la transaction.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

3. Principales méthodes comptables (suite)

IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») (suite)

b) Dépréciation

Aux termes de l'IFRS 9, il n'est plus nécessaire qu'un événement déclencheur se produise pour entraîner la comptabilisation d'une provision pour pertes de crédit, puisque l'évaluation de la dépréciation des actifs financiers repose sur un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues qui met l'accent sur le risque de défaut touchant les créances ou d'autres actifs financiers, plutôt que sur le modèle fondé sur les pertes subies qui existait selon l'IAS 39. Aux termes de l'IFRS 9, les pertes de crédit seront comptabilisées plus tôt que selon l'IAS 39.

L'IFRS 9 exige que la Corporation comptabilise les pertes de crédit attendues sur ses actifs financiers au coût amorti sur 12 mois ou sur la durée de vie des actifs. Dans le cas des clients et autres débiteurs de la SGCH (qui ne comportent pas une composante financement importante), la Corporation applique l'approche simplifiée prescrite par l'IFRS 9 pour l'évaluation des pertes de crédit attendues. Selon cette approche, la provision pour pertes doit être évaluée en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie s'entendent des pertes de crédit attendues de la totalité des cas de défaillance dont un actif financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue. Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établie par pondération probabiliste, des pertes de crédit. La SGCH a recours à une combinaison d'informations passées, actuelles et prospectives afin de déterminer le montant approprié de la provision pour pertes. Aucun des actifs financiers de la Corporation ne comporte une composante financement. La comptabilisation plus hâtive des pertes découlant du passage au modèle fondé sur les pertes de crédit attendues s'est répercutée sur la provision pour pertes estimée de la SGCH à l'égard des clients et autres débiteurs au 1^{er} janvier 2018; toutefois, cette incidence n'était pas significative aux fins de la comptabilisation et n'a requis aucun ajustement. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont aussi visés par les exigences de l'IFRS 9 en matière de dépréciation, mais la perte de valeur repérée n'était pas significative.

En conséquence, l'adoption de l'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence sur le solde d'ouverture des résultats non distribués de la Corporation au 1^{er} janvier 2018.

TMC a appliqué un modèle semblable à celui utilisé par la SGCH pour analyser les pertes de crédit attendues sur les clients et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les liquidités et placements soumis à restrictions et en déterminer le montant. La perte qui en a résulté est négligeable, du fait de la qualité du crédit des clients et de la nature des placements et des soldes de trésorerie sous-jacents.

c) Estimations et jugements

La Corporation exerce un jugement considérable pour établir l'estimation d'une perte de crédit attendue en tenant compte d'estimations actuelles et d'informations prospectives.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

3. Principales méthodes comptables (suite)

IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») (suite)

d) Transition

Le tableau qui suit présente les catégories d'évaluation et les valeurs comptables initiales conformément à l'IAS 39 ainsi que les nouvelles catégories d'évaluation aux termes de l'IFRS 9 pour les actifs financiers et les passifs financiers de la Corporation au 1^{er} janvier 2018.

	Classement initial selon l'IAS 39	Nouveau classement selon l'IFRS 9	Valeur comptable initiale selon l'IAS 39	<u>Incidence de l'IFRS 9</u>		Nouvelle valeur comptable selon l'IFRS 9
				Reclassement	Réévaluation	
Actifs financiers :						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti	176 357	–	–	176 357
Placements à court terme	Prêts et créances	Coût amorti	30 169	–	–	30 169
Clients et autres débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti	22 246	–	–	22 246
Trésorerie détenue en main tierce et liquidités soumises à restrictions	Détenue jusqu'à l'échéance	Coût amorti	14 227	–	–	14 227
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus au titre d'obligations futures	À la juste valeur par le biais du résultat net	Coût amorti	139 875	–	–	139 875
Passifs financiers :						
Fournisseurs et autres créditeurs	Prêts et créances	Coût amorti	16 176	–	–	16 176
Emprunt	Prêts et créances	Coût amorti	–	–	–	–

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

3. Principales méthodes comptables (suite)

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »)

L'IFRS 15 remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et les interprétations connexes. L'IFRS 15 précise de quelle manière et à quel moment une entité doit comptabiliser des produits des activités ordinaires et elle contient un modèle unique en cinq étapes fondé sur des principes qui s'appliquera à tous les contrats conclus avec des clients.

La Corporation a adopté l'IFRS 15 en appliquant la méthode rétrospective modifiée. Selon cette méthode, les chiffres comparatifs ne sont pas retraités et l'incidence cumulative de la première application de la norme, le cas échéant, est comptabilisée dans le solde d'ouverture des résultats non distribués pour l'exercice 2018. Aux termes de l'IFRS 15, l'unité de comptabilisation constitue une obligation de prestation, laquelle est une promesse contenue dans le contrat de fournir un bien ou un service distinct au client (ou un groupe de biens ou services) ou une série de biens ou de services distincts sur une période donnée. L'IFRS 15 exige que le prix de transaction d'un contrat, lequel correspond au montant de contrepartie auquel une entité s'attend à avoir droit en échange du transfert des biens ou services promis au client, soit affecté à chaque obligation de prestation au contrat selon les prix de vente distincts et comptabilisé en tant que produits des activités ordinaires lorsque l'obligation de prestation est remplie (à un moment précis) ou à mesure qu'elle l'est (progressivement).

La Corporation a évalué ses sources de produits des activités ordinaires et ses contrats conclus avec des clients en suivant le modèle en cinq étapes et les autres directives de l'IFRS 15. Elle a déterminé que l'adoption de l'IFRS 15 n'avait pas d'incidence sur des états financiers consolidés, hormis les informations à fournir supplémentaires présentées ci-dessous et à la note 14. Par rapport à ses pratiques actuelles, la Corporation n'a apporté aucune modification à la comptabilisation et à l'évaluation des produits des activités ordinaires tirés de ses contrats conclus avec des clients.

Nature des contrats conclus avec des clients

Ventes de pétrole brut

La SGCH tire des produits des activités ordinaires de la vente de pétrole brut à des clients dans le cours normal de ses activités. La SGCH a recours à un agent de commercialisation pour obtenir ses contrats de vente de pétrole brut et elle participe à un groupe de commercialisation au sein duquel les participants mettent en commun leur pétrole brut pour faciliter les ventes de cargaisons complètes de pétrole brut aux clients. Les contrats que conclut la SGCH avec des clients sont à court terme de par leur nature, et un contrat correspond habituellement à une cargaison.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

3. Principales méthodes comptables (suite)

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 ») (suite)

Les modalités de paiement varient d'un contrat à l'autre, mais le paiement est généralement requis dans les 30 jours suivant la date du connaissance relatif à une cargaison. Le client fait son paiement à l'agent de commercialisation. Deux jours ouvrables après cette date, l'agent de commercialisation verse à la SGCH sa quote-part de la contrepartie associée à la cargaison, déduction faite des frais de commercialisation, conformément aux modalités de l'accord de commercialisation.

Services liés au pipeline

TMC fournit des services de transport et d'entreposage de pétrole brut et de pétrole raffiné. Les tarifs réglementés de TMPL et de Puget Sound sont conçus de façon à fournir des produits suffisants pour recouvrer les coûts des services de transport et d'entreposage fournis aux expéditeurs, notamment un rendement sur le capital investi. TMPL et Puget Sound sont des pipelines d'évacuation communs qui fournissent généralement des services non fermes.

Des services de transport et d'entreposage interruptibles (« opération au comptant ») non fermes sont fournis sur les pipelines TMPL et Puget Sound lorsqu'il est déterminé que ces réseaux disposent d'une capacité suffisante. Les expéditeurs paient généralement un tarif unitaire pour les quantités réelles de produit injectées dans les stocks ou retirées des stocks et (ou) transportées.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Ventes de pétrole brut

Les produits des activités ordinaires sont évalués au prix de transaction, lequel correspond au montant de contrepartie précisé dans un contrat conclu avec un client et comprend un élément de contrepartie variable. La contrepartie variable reflète les prix de vente fondés sur les prix de référence du pétrole brut à des dates futures; ainsi, le prix de transaction n'est pas connu au moment de la signature du contrat.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

3. Principales méthodes comptables (suite)

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 ») (suite)

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le contrôle du pétrole brut est transféré au client, ce qui a généralement lieu au moment où le titre de propriété passe de la SGCH au client, au montant de contrepartie auquel l'entité s'attend à avoir droit. La Corporation remplit ses obligations de prestation prévues aux contrats conclus avec les clients lors de la livraison du pétrole brut, ce qui se produit à un moment précis. Le pétrole brut peut être considéré comme ayant été livré lorsqu'il est chargé à bord d'un navire ou lorsqu'il atteint le point de destination du client, selon les modalités de livraison. Les modalités de livraison et le lieu de transfert du titre de propriété sont indiqués dans chaque contrat.

La SGCH verse à l'agent de commercialisation des frais de commercialisation fixes par baril de pétrole brut vendu. La SGCH a recours à une mesure de simplification permettant de comptabiliser en charges ces coûts d'obtention d'un contrat à mesure qu'ils sont engagés, lorsque la période d'amortissement est d'un an ou moins.

Services liés au pipeline

Les contrats de services des clients se composent principalement de contrats de services de transport. Pour la majeure partie des contrats, en général : i) la promesse est de fournir (ou de se tenir prête à fournir) une gamme de services intégrés distincts durant une certaine période de temps, ce qui constitue une seule obligation de prestation; ii) le prix de transaction comprend une contrepartie fixe et (ou) variable, dont le montant peut être déterminé au moment de la conclusion du contrat et (ou) à chaque fin de mois en fonction du droit de facturer, à la fin du mois, la valeur des services fournis au client au cours du mois; et iii) le prix de transaction est comptabilisé dans les produits des activités ordinaires au cours de la période de service précisée dans le contrat (qui peut être un jour, y compris chaque jour d'une série de services quotidiens promis, un mois, une année ou tout autre intervalle de temps, y compris une période de compensation des insuffisances) à mesure que les services sont rendus selon une méthode fondée sur le temps (l'écoulement du temps) ou sur les unités (les unités de service transférées) dans le but de mesurer le transfert du contrôle des services et les progrès vers l'exécution des obligations de prestation en fonction de la nature du service promis (p. ex. : ferme ou non ferme) et des modalités du contrat (p. ex. : contrat avec ou sans droits de compensation).

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

3. Principales méthodes comptables (suite)

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 ») (suite)

Les services fermes (également appelés « services non interruptibles ») sont des services dont la disponibilité en tout temps est promise au client pendant la ou les périodes couvertes par le contrat, sauf quelques exceptions. Les contrats de services fermes comportent généralement des dispositions d'achat ferme ou de volume minimal, qui précisent les quantités minimales de services qu'un client paiera, même s'il choisit de ne pas les recevoir ou de ne pas les utiliser au cours de la période de service précisée. Le prix de transaction est comptabilisé dans les produits des activités ordinaires au cours de la période de service précisée à mesure que les unités de services promises sont transférées au client.

Les services non fermes (également appelés « services interruptibles ») ont un sens opposé à celui des services fermes en ce sens qu'ils sont fournis à un client selon leur disponibilité. En règle générale, il n'y a aucune obligation d'exécuter ces services avant qu'une demande de service périodique d'un client soit acceptée. Dans le cas de la majorité des contrats de services non fermes, le client ne paiera que les quantités réelles de services qu'il choisit de recevoir ou d'utiliser, et le prix de transaction est habituellement comptabilisé dans les produits des activités ordinaires lorsque ces unités de service sont transférées au client pendant la période de service précisée (habituellement une journée ou un mois).

Estimations et jugements

La Corporation exerce son jugement pour établir les obligations de prestation selon les contrats conclus avec ses clients et le degré de ventilation des produits des activités ordinaires aux fins de la présentation de l'information.

IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée* (« IFRIC 22 »)

L'IFRIC 22 apporte des éclaircissements sur la date de la transaction aux fins de la détermination du cours de change à appliquer lors de la comptabilisation initiale de l'actif, de la charge ou du produit connexe lorsqu'une entité a payé ou reçu une contrepartie anticipée en monnaie étrangère. L'application de l'interprétation n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Corporation.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

4. Récentes prises de position en comptabilité publiées mais non encore entrées en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications apportées à des normes et d'interprétations ne sont pas encore en vigueur pour la période close le 30 septembre 2018 et n'ont pas été appliquées pour la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires. Les prises de position en comptabilité qui pourraient s'avérer pertinentes pour la Corporation sont indiquées ci-dessous. Cette dernière n'a pas l'intention d'adopter ces prises de position de façon anticipée.

IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »)

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16. L'IFRS 16 élimine l'actuel double modèle de comptabilisation pour les preneurs, qui fait une distinction entre les contrats de location-financement inscrits au bilan et les contrats de location simple hors bilan. Cette norme instaure plutôt un modèle unique de comptabilisation au bilan qui est similaire à la comptabilisation actuelle des contrats de location-financement. Certains contrats de location à court terme (d'une durée de moins de 12 mois) et les contrats de location pour lesquels l'actif a une faible valeur sont exemptés des exigences et peuvent continuer à être traités comme des contrats de location simple. L'IFRS 16 s'applique aux exercices devant être ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise si l'IFRS 15 a également été adoptée.

La Corporation effectue l'évaluation de l'incidence de la nouvelle norme, y compris l'examen et l'analyse de ses contrats de location simple et de ses autres contrats. Toutefois, l'ampleur de l'incidence de l'adoption de cette norme sur les états financiers consolidés de la Corporation n'a pas encore été déterminée. L'ampleur de l'incidence dépend des facteurs qui existent à la date d'adoption, par exemple la composition des contrats de location de la Corporation, la conjoncture économique future (notamment les taux d'emprunts) et l'étendue dans laquelle la Corporation choisit d'appliquer des mesures de simplification et des exemptions relatives à la comptabilisation.

IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux* (« IFRIC 23 »)

L'IFRIC 23 a été publiée en juin 2017 et elle apporte des éclaircissements au sujet de l'application des exigences de comptabilisation et d'évaluation contenues dans l'IAS 12, *Impôt sur le résultat*, en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux que les autorités fiscales n'ont pas encore acceptés. L'interprétation entre en vigueur aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La CDEV n'a pas encore déterminé quelle incidence aura, le cas échéant, l'application de l'interprétation sur ses états financiers consolidés.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

5. Liquidités et placements soumis à restrictions

Au 30 septembre 2018, TMC détenait des liquidités soumises à restrictions de 500 millions de dollars à l'appui de la lettre de crédit d'un montant de 500 millions de dollars émise en faveur de Kinder Morgan Inc. en guise de garantie de la ligne de crédit de 500 millions de dollars accordée à Trans Mountain Pipeline ULC. La partie non courante du solde des liquidités soumises à restrictions comprend également des garanties de 14 millions de dollars et de 51 millions de dollars fournies à l'appui de lettres de crédit se rapportant respectivement au projet Hibernia et à TMC, ainsi que des placements soumis à restrictions de 49 millions de dollars.

Les placements soumis à restrictions de TMC représentent des placements à long terme dans des obligations du gouvernement du Canada et d'autres organismes fédéraux canadiens qui sont détenues en fiducie. Les placements à long terme soumis à restrictions faits par la Fiducie ne peuvent servir qu'à acquitter les coûts d'abandon futurs découlant des obligations aux termes de l'ICQF de l'ONE.

6. Acquisition

Le 31 août 2018, à l'issue d'une entente signée le 29 mai 2018 entre Sa Majesté la Reine du chef du Canada et Kinder Morgan, Trans Mountain Corporation (« TMC ») a acquis la propriété exclusive de certaines entités détenues par Kinder Morgan Cochin ULC, notamment le réseau pipelinier Trans Mountain et son projet d'agrandissement connexe, pour une contrepartie en trésorerie d'environ 4,5 milliards de dollars, sous réserve de certains ajustements.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

6. Acquisition (suite)

La transaction a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises au moyen de la méthode de l'acquisition, selon laquelle les actifs nets acquis et les passifs pris en charge sont comptabilisés à la juste valeur. La contrepartie a été répartie comme suit :

Prix d'achat	(en millions)
Contrepartie en trésorerie	4 427 \$
Prix d'achat total	4 427
Actifs nets identifiables acquis, à la juste valeur	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	502
Liquidités soumises à restrictions	1
Débiteurs	76
Autres actifs courants	23
Immobilisations corporelles (à l'exclusion des travaux de construction en cours)	3 059
Travaux de construction en cours	1 190
Autres actifs non courants	98
Immobilisations incorporelles – droit de passage	100
Créditeurs	(91)
Autres passifs courants	(110)
Facilités de crédit	(560)
Avantages de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	(65)
Autres crédits différés	(44)
Obligations de démantèlement	(225)
Passif d'impôt différé	(623)
Actifs nets identifiables acquis	3 331
Goodwill	1 096
Contrepartie d'achat totale	4 427 \$

La répartition du prix d'achat ci-dessus est préliminaire et reflète l'estimation par la direction de la juste valeur des actifs et des passifs au 31 août 2018. Il pourrait être nécessaire d'apporter des ajustements à ces estimations et ceux-ci pourraient être importants.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

6. Acquisition (suite)

Le goodwill de 473 millions de dollars découlant de l'acquisition a trait aux avantages économiques rattachés à l'achèvement du projet d'agrandissement de Trans Mountain (le « TMEP »), notamment les avantages économiques directs que crée l'achèvement du TMEP pour le réseau pipelinier existant, ainsi qu'à la prise en charge de l'obligation de démantèlement. Le solde du goodwill de 623 millions de dollars comptabilisé a trait au passif d'impôt différé qui est comptabilisé au moment de l'acquisition sur une base non actualisée plutôt qu'à sa juste valeur. Le passif d'impôt différé découle du fait que la valeur fiscale des actifs nets acquis était inférieure à leur juste valeur respective.

Les obligations de démantèlement ont été déterminées en fonction d'un passif futur non actualisé total de 439 millions de dollars. À la date d'acquisition, la valeur actualisée des obligations a été calculée au moyen d'un taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit qui a été établi en rajoutant un écart de crédit de 0,50 % à un taux sans risque de 2,41 %. Les obligations de démantèlement se rapportant aux actifs acquis sont ultérieurement réévaluées à chaque date de clôture au moyen d'un taux d'actualisation sans risque, et toute variation est comptabilisée dans les obligations de démantèlement et les immobilisations corporelles (voir la note 8).

En tant qu'exploitant de pipeline pétrolier, TMC est exposée à d'importants risques, comme des risques d'exploitation, des risques environnementaux et des risques de sécurité. Nous avons acquis TMC en supposant qu'une partie importante de sa raison d'être est de réaliser le TMEP. Une tranche de 1,2 milliard de dollars des travaux de construction en cours et une partie du goodwill affecté sont prises en compte dans le prix d'achat. L'achèvement du TMEP comporte un risque important, puisque la Cour d'appel du Canada a arrêté les travaux de construction et ordonné à l'ONE de tenir d'autres audiences et demandé au gouvernement de mener d'autres consultations auprès des peuples autochtones touchés par le TMEP. Il n'y a aucune certitude quant au moment où l'autorisation de poursuivre la construction pourrait être accordée. De plus, les travaux de réalisation du TMEP, lorsqu'ils reprendront, s'effectueront sur un terrain difficile, comporteront des risques de dépassement de coûts et pourraient donner lieu à des manifestations hostiles. La juste valeur des actifs pipeliniers et du goodwill à l'acquisition a été déterminée au moyen d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie fondé sur un scénario qui tient compte des risques susmentionnés relatifs au délai d'obtention des approbations requises pour le projet et aux retards potentiels dans les travaux de construction.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

6. Acquisition (suite)

Du 1^{er} septembre 2018 au 30 septembre 2018, les entités acquises par TMC ont eu une contribution de 33 millions de dollars aux produits et de 15 millions de dollars au bénéfice d'exploitation (défini comme les produits diminués des coûts d'exploitation du pipeline autres que l'amortissement, les salaires et les avantages). Si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2018, la direction estime que les produits consolidés et le bénéfice d'exploitation auraient été plus élevés de 234 millions de dollars et de 143 millions de dollars, respectivement, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018. Pour déterminer ces montants, la direction a présumé que les ajustements de juste valeur (établis provisoirement) survenus à la date d'acquisition auraient été les mêmes si l'acquisition avait été conclue le 1^{er} janvier 2018.

7. Autres actifs courants

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Charges payées d'avance	9 444 \$	260 \$
Stocks		
Pétrole brut	5 692	4 254
Pipeline – pièces de rechange	5 814	–
Autres	4 434	–
	25 384 \$	4 514 \$

Se reporter à la note 6 pour obtenir des précisions sur les autres actifs courants liés à l'acquisition.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

8. Immobilisations corporelles

	Travaux de construction en cours	Pipeline	Actifs de mise en valeur du pétrole et installations de production	TOTAL
Coût				
Solde au 31 décembre 2017	– \$	– \$	512 664 \$	512 664 \$
Acquisition	1 190 000	3 159 243	–	4 349 243
Entrées de la période	48 919	–	17 439	66 358
Incidence du change	(325)	–	–	(325)
Ajustements de démantèlement	–	107 083	(7 514)	99 569
Solde au 30 septembre 2018	1 238 594 \$	3 266 326 \$	522 589 \$	5 027 509 \$
Épuisement et amortissement cumulés				
Solde au 31 décembre 2017	– \$	– \$	315 109 \$	315 109 \$
Épuisement et amortissement	–	9 508	32 447	41 955
Solde au 30 septembre 2018	– \$	9 508 \$	347 556 \$	357 064 \$
Valeur comptable				
Au 31 décembre 2017	– \$	– \$	197 555 \$	197 555 \$
Au 30 septembre 2018	1 238 594 \$	3 256 818 \$	175 033 \$	4 670 445 \$

Au 30 septembre 2018, les coûts soumis au calcul de l'épuisement et de l'amortissement rendaient compte des coûts de mise en valeur futurs de 473 350 \$ (491 000 \$ au 31 décembre 2017).

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018, des intérêts inscrits à l'actif de 70 \$ étaient inclus dans le coût des immobilisations corporelles au titre du pipeline (néant en 2017).

Au 30 septembre 2018, une évaluation des indications de dépréciation des unités génératrices de trésorerie de la SGCH et de TMC a été effectuée. Aucune indication n'a été relevée et, par conséquent, aucun test de dépréciation n'a été effectué.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

9. Autres actifs

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Avances versées au titre de la construction	39 654 \$	– \$
Autres – paiements qui seront recouverts par l'intermédiaire des droits	30 139	–
	69 793 \$	– \$

10. Autres passifs courants

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Primes au quai	95 338 \$	– \$
Autres	13 826	–
	109 164 \$	– \$

11. Provisions

La variation au titre des obligations de démantèlement et de la remise en état d'un site se présentait comme suit :

	Obligations de démantèlement		
	Pipeline	Puits et installations	Remise en état du site
Solde au 31 décembre 2017	– \$	133 398 \$	12 080 \$
Provisions additionnelles/acquisition	224 754	–	986
Modifications des estimations		(1 570)	(1 202)
Obligations réglées		(2 033)	(1 544)
Variation du taux d'actualisation	107 084	(5 944)	(209)
Désactualisation	666	2 248	118
Solde au 30 septembre 2018	332 504 \$	126 099 \$	10 229 \$
Total des obligations de démantèlement		458 603 \$	
Partie courante	– \$	4 617 \$	2 317
Partie non courante	332 504	121 482	7 912
Provisions	332 504 \$	126 099 \$	10 229 \$

a) Provision au titre des obligations de démantèlement de la SGCH

La provision au titre des obligations de démantèlement a été constituée en fonction de la participation nette de la SGCH dans les puits et les installations, d'une estimation de la direction quant aux coûts liés à l'abandon et à la remise en état de ces puits et de ces installations, ainsi que d'une estimation du moment où les coûts seront engagés. La SGCH estime que le passif futur non actualisé total s'élevait à 266 905 \$ au 30 septembre 2018 (268 401 \$ au 31 décembre 2017). Les coûts estimés des obligations de démantèlement peuvent varier grandement en fonction de facteurs tels que les antécédents d'exploitation et les modifications des lois et règlements.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

11. Provisions (suite)

a) Provision au titre des obligations de démantèlement de la SGCH (suite)

Ces obligations seront réglées en fonction de la date prévue de fermeture des puits, la dernière étant actuellement prévue pour 2056, et de la durée d'utilité des actifs sous-jacents. La provision a été calculée au 30 septembre 2018 selon un taux d'inflation de 2,00 % (2,00 % au 31 décembre 2017) et a été actualisée selon un taux sans risque moyen de 2,39 % (2,16 % au 31 décembre 2017).

b) Provision au titre de la remise en état d'un site de CEI

Aux termes de l'accord d'achat et de vente conclu en 1988 entre CEI et Cameco, la responsabilité des obligations liées à la vente d'actifs à Cameco incombe à CEI. La provision au titre de la remise en état d'un site en date de l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière est liée au démantèlement d'un ancien site minier. La responsabilité de la surveillance et de la gestion de ce site incombe à Cameco. CEI comptabilise ces coûts selon des estimations que lui fournit Cameco. Ces estimations sont fondées sur des variables et des hypothèses assujetties à des incertitudes, notamment quant au temps nécessaire à l'achèvement des travaux et aux coûts à engager au cours de cette période. L'estimation future des coûts de remise en état du site a été actualisée au taux de 2,24 % (1,73 % au 31 décembre 2017), et un taux d'inflation de 2,0 % (2,0 % au 31 décembre 2017) a été utilisé pour calculer la provision au 30 septembre 2018.

c) Provision au titre des obligations de démantèlement de TMC

La provision au titre des obligations de démantèlement liées aux actifs pipeliniers est fondée sur les estimations des coûts d'abandon établies par la direction de TMC. Au 30 septembre 2018, cette provision, actualisée au moyen d'un taux sans risque de 2,41 %, était estimée à 332 503 \$. Le montant non actualisé des obligations de démantèlement est estimé à 439 000 \$, compte tenu d'un taux d'inflation de 2,0 % et d'une durée d'utilité restante attendue de 80 ans.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

12. Emprunt

Le 29 août 2018, TMP Finance a conclu une convention de crédit avec Sa Majesté la Reine du chef du Canada. La facilité fait partie du Compte du Canada du gouvernement, qui est administré par Exportation et développement Canada. En vertu des modalités de l'entente, TMP Finance peut emprunter jusqu'à 5 milliards de dollars pour faire l'acquisition des entités de Trans Mountain Pipeline et 1 milliard de dollars aux termes de la facilité de construction pour financer la construction du TMEP. Une troisième facilité, la facilité de l'ONE d'un montant de 500 000 dollars, permet à TMP Finance d'emprunter des fonds afin de fournir une garantie financière pour le pipeline Trans Mountain, conformément aux exigences de l'ONE. La facilité d'acquisition et la facilité de l'ONE viennent à expiration en 2023, alors que la facilité de construction vient à expiration en août 2019. Les emprunts entraînent des frais d'intérêts de 4,7 % par année. Les montants engagés non utilisés donnent lieu à des commissions d'attente de 0,065 % par année pour les facilités d'acquisition et de construction et de 0,3 % pour la facilité de l'ONE. Au 30 septembre 2018, les montants impayés étaient les suivants : facilité d'acquisition, 4 670 000 dollars; facilité de construction, 30 000 dollars; facilité de l'ONE, 500 000 dollars. Au 30 septembre 2018, les montants de crédit engagés disponibles se chiffraient à 330 000 dollars pour la facilité d'acquisition et à 970 000 dollars pour la facilité de construction. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018, la charge d'intérêts totale s'est élevée à 21 265 \$.

13. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation des soldes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement se présente comme suit :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre		30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Variation des clients et autres débiteurs	11 549 \$	4 254 \$	4 254 \$	16 205 \$
Variation des stocks	(1 122)	(138)	(1 401)	1 018
Variation des autres actifs courants	4 621	426	3 498	(381)
Charges différées et autres actifs	(21 750)	–	(21 750)	–
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	37 627	(6 381)	35 190	(17 015)
Intérêts à payer et autres passifs courants	21 560	–	21 560	–
Autres crédits différés	23 519	–	23 519	–
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	76 004 \$	(1 839) \$	64 870 \$	(173) \$
Liée aux :				
Activités d'exploitation	86 059 \$	(5 461) \$	78 325 \$	(303) \$
Activités d'investissement	(10 055)	3 622	(13 455)	130
	76 004 \$	(1 839) \$	64 870 \$	(173) \$

13. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (suite)

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Les dépenses d'immobilisations corporelles comprennent ce qui suit :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	30 septembre		closes les	
	2018	2017	2018	2017
Entrées d'immobilisations corporelles (note 8)	(55 074) \$	(4 478) \$	(66 358) \$	(18 610) \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'investissement	(10 055)	3 622	(13 455)	130
Sorties de trésorerie liées aux dépenses d'immobilisations corporelles	(65 129) \$	(856) \$	(79 813) \$	(18 480) \$

14. Produit net tiré du pétrole brut, et frais de production et charges d'exploitation

a) Le produit net tiré du pétrole brut se détaille comme suit :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	30 septembre		closes les	
	2018	2017	2018	2017
Produit brut tiré du pétrole brut	65 315 \$	57 567 \$	211 227 \$	196 311 \$
Moins les frais de commercialisation	(73)	(88)	(329)	(364)
Moins les redevances	(19 495)	(13 319)	(57 779)	(40 912)
Moins la participation au bénéfice net	(5 294)	(2 606)	(16 319)	(11 013)
Produit net tiré du pétrole brut	40 453 \$	41 554 \$	136 800 \$	144 022 \$

b) Le produit brut tiré du pétrole brut selon le marché géographique se détaille comme suit :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	30 septembre		closes les	
	2018	2017	2018	2017
Europe	22 480 \$	– \$	74 208 \$	18 067 \$
Canada	13 871	51 395	50 303	93 739
États-Unis	28 964	6 172	52 324	72 867
Amérique du Sud	–	–	17 521	–
Asie	–	–	16 871	11 638
	65 315 \$	57 567 \$	211 227 \$	196 311 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

14. Produit net tiré du pétrole brut, et frais de production et charges d'exploitation (suite)

- c) Les frais de production et les charges d'exploitation pour les périodes closes les 30 septembre étaient les suivants :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	30 septembre		closes les	
	2018	2017	2018	2017
Frais de production et charges d'exploitation liés au compte conjoint d'Hibernia	5 405 \$	4 274 \$	14 845 \$	13 002 \$
Transport du pétrole brut	1 476	1 514	4 594	5 247
Frais d'utilisation des installations après déduction de la participation accessoire au bénéfice net	(452)	(626)	(1 742)	(2 523)
Total des frais de production et des charges d'exploitation	6 429 \$	5 162 \$	17 697 \$	15 726 \$

15. Produits et charges d'exploitation liés au pipeline

Pour le mois de septembre, les produits tirés de l'exploitation du pipeline par TMC s'établissent comme suit, répartis par source et par type de produits :

	30 septembre 2018
Produits tirés du transport	27 481 \$
Revenus locatifs et autres produits	5 202 \$
Total	32 683 \$
Charges d'exploitation, exclusion faite des intérêts et de l'amortissement	17 260 \$

Les produits tirés de l'exploitation du pipeline par TMC sont générés principalement au Canada, moins de 10 % étant générés à l'extérieur du pays.

16. Impôt sur le résultat

La SGCH et TMC sont assujetties à l'impôt sur le résultat au Canada. La CDEV, CEI et TMP Finance ne sont pas assujetties à l'impôt sur le résultat, ce qui a une incidence sur le taux d'impôt effectif s'appliquant au résultat net consolidé puisque les charges d'intérêts engagées relativement à ces entités ne sont pas déductibles.

Au moment de l'acquisition de TMC, un passif d'impôt différé de 623 millions de dollars a été comptabilisé. (se reporter à la note 6)

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

17. Engagements

Les engagements de la CDEV au 30 septembre 2018 sont résumés dans le tableau qui suit et ils incluent le transport du pétrole brut et les engagements de transbordement, la quote-part revenant à la SGCH des engagements contractuels du projet Hibernia (les puits et les services connexes, y compris les hélicoptères et les navires de soutien) et les contrats de location simple pour les bureaux de la Corporation et la quote-part revenant à la SGCH des bureaux de la SEDH, ainsi que les achats d'immobilisations corporelles de TMC.

	2018	2019 à 2022	Par la suite	Total
Transport du pétrole brut et services de transbordement	1 413 \$	17 592 \$	28 606 \$	47 611 \$
Contrats liés au projet Hibernia	1 425	22 873	–	24 298
Immobilisations corporelles liées au pipeline	98 093	6 227	–	104 320
Activités de location de TMC	1 091	16 931	97 224	115 246
Bureaux	143	392	–	535
Total des engagements	102 165 \$	64 015 \$	125 830 \$	292 010 \$

18. Éventualités

Dans le cours normal des activités, la Corporation ou ses filiales peuvent faire l'objet de diverses poursuites juridiques ou autres réclamations à l'encontre de la Corporation. Lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre une obligation liée à un événement passé et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable, la direction constate les coûts nécessaires pour régler de telles réclamations en se fondant sur sa meilleure estimation.

CEI est codéfenderesse avec la province d'Ontario, le procureur général du Canada, la Commission canadienne de sûreté nucléaire et BOC Canada limitée dans le cadre d'un recours collectif proposé, intenté par certains résidents de la municipalité antérieurement connue sous le nom de Deloro et située dans le comté de Hastings, en Ontario. La poursuite est fondée sur la contamination présumée de certaines propriétés. CEI a déposé un avis d'intention de présenter une défense. Aucune partie n'a encore reconnu sa responsabilité, et l'incidence financière sur la Corporation, si l'issue de cette affaire lui était défavorable, ne peut être déterminée pour l'instant.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

18. Éventualités (suite)

En mars 2015, la CDEV a reçu une assignation devant le tribunal pour une poursuite intentée en 2014 en République du Panama contre Multidata Systems International Inc., Nordion Inc. et la CDEV. Les demandeurs ont fait valoir dans leur poursuite que les défendeurs sont responsables des blessures subies en raison d'une surexposition aux radiations émises par du matériel alors qu'ils recevaient des traitements dans une clinique du Panama. La direction est d'avis qu'il est improbable qu'une sortie de ressources soit nécessaire au titre de cette poursuite; par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé à cet égard dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires au 30 septembre 2018.

TMC est partie à un certain nombre d'actions en justice dont les audiences sont prévues pour le début de 2019 et dont la décision sera rendue au cours du deuxième ou du troisième trimestre de la même année. L'issue de cette procédure n'est pas claire à l'heure actuelle et, par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé.

19. Risques auxquels est exposée la Corporation

Aperçu

De par la nature de ses activités consolidées, la CDEV est exposée à des risques découlant de ses instruments financiers, qui pourraient avoir une incidence importante sur les flux de trésorerie, le bénéfice et le résultat global. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information sur la gestion des risques financiers exigée pour des états financiers consolidés annuels, et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Corporation au 31 décembre 2017. Aucune modification n'a été apportée aux objectifs, aux politiques et aux processus pour évaluer et gérer les risques financiers auxquels est exposée la Corporation depuis la clôture de l'exercice.

La CDEV est exposée à des risques financiers, notamment le risque de marché associé aux prix des marchandises, aux cours de change et aux taux d'intérêt, ainsi que le risque de crédit et le risque de liquidité. La nature et l'ampleur des risques découlant des actifs et des passifs financiers de la Corporation sont décrites dans les notes afférentes à ses états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. La CDEV est maintenant un emprunteur et elle assume donc les risques habituels auxquels s'expose un emprunteur, dont le risque lié au remboursement à l'échéance et le risque lié au refinancement.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

19. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

L'acquisition de TMC accroît l'exposition de la CDEV au risque de crédit dans un nouveau secteur dans lequel elle exerce ses activités, à savoir celui du transport du pétrole brut et des produits raffinés. TMC limite l'exposition au risque de crédit en exigeant que les expéditeurs qui ne maintiennent pas des cotes de crédit précises ou une situation financière convenable fournissent une garantie acceptable. Il s'agit généralement de garanties de parties solvables ou de lettres de crédit d'institutions financières jouissant d'une cote de solvabilité élevée. Le risque de crédit est le risque que la Corporation subisse une perte financière si un client ou une partie contractante à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Ce risque découle principalement des clients et autres débiteurs, dont la composition se présente comme suit :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
Contrats conclus avec des expéditeurs utilisant le pipeline	79 181 \$	– \$
Contrats conclus avec des clients du pétrole brut	–	18 328
Entreprise commune Hibernia	5 255	1 661
Crédits de taxe sur les intrants TPS/TVH	1 358	1 439
Autres	8 547	818
Clients et autres débiteurs	94 341 \$	22 246 \$
Montant impayé depuis plus de 90 jours	778 \$	778 \$

La Corporation applique l'approche simplifiée aux fins de l'établissement d'une provision pour pertes de crédit attendues, en ayant recours à une provision pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur toutes les créances clients. Pour évaluer la provision pour pertes de crédit attendues sur les créances clients, la Corporation utilise une matrice fondée sur le nombre de jours depuis lesquels les créances sont en souffrance. La qualité du crédit des contreparties de la Corporation étant très grande, la provision pour pertes de crédit attendues au 30 septembre 2018 n'est pas significative aux fins comptables. Les pertes de crédit attendues sur les créances de TMC ont été calculées et ne sont pas importantes.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Corporation (notamment ceux qui sont détenus en main tierce et détenus au titre du fonds pour abandon futur et du fonds lié aux risques) sont exposés à des banques et institutions financières canadiennes de première qualité et au gouvernement du Canada. Par conséquent, la provision pour pertes de crédit attendues au 30 septembre 2018 au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie n'est pas significative aux fins comptables.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

19. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

La Corporation n'a enregistré aucune perte de valeur au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 ou 2017.

Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des liquidités soumises à restrictions, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer, des intérêts à payer et des emprunts se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces éléments.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus pour obligations futures et des emprunts se rapproche de façon raisonnable de la juste valeur. Les actifs soumis à restrictions sont évalués à la juste valeur. La juste valeur des placements en actifs soumis à restrictions est établie en fonction de prix observables et de données d'entrée pour des instruments similaires disponibles sur le marché, au moyen de modèles de flux de trésorerie généralement reconnus pour évaluer de tels instruments. Ces techniques représentent une évaluation de la juste valeur de niveau 2. Il ne s'est produit aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur au cours de la période.

20. Transactions avec des parties liées

En vertu du principe de propriété commune, la Corporation est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement fédéral du Canada. La Corporation peut conclure des transactions avec certaines de ces entités dans le cours normal des activités s'inscrivant dans son mandat.

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017, la CDEV n'a versé aucun dividende au gouvernement du Canada.

La CDEV a reçu des prêts d'un montant de 5,2 milliards de dollars portant intérêt au taux de 4,7 % du Compte du Canada du gouvernement administré par EDC pour financer l'achat par TMC du réseau pipelinier Trans Mountain et du TMEP.

21. Événement postérieur à la date de clôture

Le 12 octobre 2018, le conseil d'administration de la Corporation a déclaré un dividende de 44 000 \$ à payer au gouvernement. Ce dividende a été versé le 19 octobre 2018.

22. Reclassement

Certains chiffres de la période correspondante ont été reclassés selon la présentation adoptée pour la période écoulée. Ce reclassement n'a eu aucune incidence sur la situation financière, le bénéfice avant impôt sur le résultat ou le résultat global de la Corporation.